

Le Bulletin

de Saint-Paul



Janvier 2020 - n° 66

La Mairie

48, avenue de Limoges
87260 SAINT-PAUL
Tél. : 05 55 09 71 25
Fax : 05 55 09 74 96



Mail : mairie-stpaul87@orange.fr
Site internet : <http://www.saint-paul-en-limousin.fr>

Vos interlocutrices : Chantal ROUX et Corinne LABRUNE
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h-17h - Samedi : 8h30-12h

Permanences des élus :

Maire : Josiane ROUCHUT

Adjoints : Paul BARGET

Karine PACHAUD

Nicole BERGER

Frédéric LEMARCHAND,

Madame le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Conseiller Départemental : Jean-Louis NOUHAUD
reçoit sur rendez-vous au 05 55 45 10 24

Député de la circonscription : Pierre VENTEAU
05 55 70 68 92 - pierre.venteau@assemblee-nationale.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Tél. : 05 55 08 41 04
Levée du courrier : du lundi au samedi à 12h.

Bibliothèque Municipale

Votre animatrice : Jessica DEBRAY

Le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 16h à 18h.
Tél. : 05 55 09 24 61

Les Gendarmeries de notre secteur géographique

HORAIRES D'ACCUEIL :

Pierre-Buffière : • lundi et mercredi de 14h à 18h
• samedi de 8h à 12h
Tél. : 05 55 00 60 11

Saint-Germain-les-Belles : samedi de 14h à 18h
Tél. : 05 55 71 80 07

Solignac : • du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
• dimanches et jours fériés
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Tél. : 05 55 00 50 03

Casernes de pompiers : 1B ou 112

CIS Pierre-Buffière : Chef de centre :
Joan VANSTEENE - Tél. : 05 55 00 67 64

CIS Saint-Léonard-de-Noblat : Chef de centre :
Stéphane PARENTEAU - Tél. : 05 55 56 22 44

Services à la personne

Assistante sociale : Sophie GAUMET

Maison du département à Saint-Léonard :
15, rue de Beaufort - 87400 Saint-Léonard
Le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous.
Le jeudi de 14h à 17h.
05 55 56 02 76

Permanence à la mairie de Saint-Paul :

Le 2^e lundi du mois de 14h à 16h, ou sur RDV.

Relais Assistantes Maternelles

Animatrice : Christine FOUCHE,
Educatrice de Jeunes Enfants

Permanence à la mairie de Saint-Paul :

Le mercredi de 15h30 à 19h.

Service de Portage de Repas à Domicile : SIPRAD

Renseignements à la mairie de Boisseuil : 05 55 06 91 06
ou auprès de la présidente, Martine ASTIER : 06 03 22 04 74

Traitement des déchets

La collecte des ordures ménagères a lieu les lundis
ou mardis.

C'est un service de la Communauté de Communes.
Tél. : 05 87 22 99 00 - Mail : sictom@ccnoblaf.fr

Déchetterie : Le Queyraud à Saint-Paul - Tél. : 05 55 00 46 64

HORAIRES SAINT-PAUL

	Lundi - Mardi	10h-12h
Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	Mercredi - Jeudi - Vendredi	14h-17h30
	Samedi	10h-12h 14h-17h30
	Lundi - Mardi	10h-12h
Du 2 mai au 30 septembre	Mercredi - Jeudi - Vendredi	14h-19h
	Samedi	10h-12h 14h-18h

**SYDED : Syndicat Départemental pour l'Élimination
des Déchets ménagers**

Pour toute question concernant le tri et le recyclage :
59, rue de la Filature - ZA du Prouet - 87350 Panazol
Tél. : 05 55 12 12 87 - Mail : contact@syded87.org

Autres services communautaires

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
Tél. : 05 87 22 99 00 - Mail : spanc@ccnoblaf.fr

SPAC : Service Public d'Assainissement Collectif
Tél. : 05 19 09 00 16 - Mail : spac@ccnoblaf.fr

Espace Aqua'Noblat :

Tél. : 05 87 22 99 10 - Mail : aqua-noblaf@ccnoblaf.fr

Ecole de Musique : Site de Saint-Paul

Tél. : 05 55 09 39 26 - Mail : musiques@ccnoblaf.fr

Office de Tourisme :

Place du Champ de Mars - 87400 Saint-Léonard
Tél. : 05 55 56 25 06 - Mail : otsi@ccnoblaf.fr
Site internet : www.tourisme-noblaf.fr

Sommaire

Infos diverses

p. 2

Edito

p. 3

Portrait

p. 4

Municipalité

p. 5 à 8

Travaux

p. 8 à 11

La Vie de la Commune

p. 11 à 15

Ateliers ADPAD

p. 15

La Tisane

p. 16

Commémoration

p. 16

Le Très Haut Débit à Saint-Paul

p. 16

Une boucherie et un salon d'esthétique dans le bourg de Saint-Paul

p. 17

Agenda 1^{er} semestre 2020

p. 18

Printemps Culturel 2020

p. 18

Les Associations

p. 19 à 24

Clin d'œil

p. 25

2020 : année d'élections

p. 25

Guerre 14-18 : Publication des carnets de 5 soldats limousins

p. 25

État Civil

p. 26

Histoire

p. 27

Le Bulletin
de Saint-Paul

Janvier 2020 - n° 66

Directeur de la publication :
Josiane ROUCHUT, Maire.

Conception graphique : APCL

Impression : GDS Imprimeurs

Edito

L'article L. 52-1, alinéa 2, du Code Electoral, définit les règles de la communication en période électorale, à partir du 1^{er} jour du 6^{ème} mois précédent celui au cours duquel l'élection doit avoir lieu, c'est-à-dire à partir du 1^{er} septembre 2019, pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Ces règles imposent le respect des principes de l'antériorité des supports de communication, de leur régularité et de leur identité. Elles imposent aussi le principe de sobriété.



La proximité des élections municipales nous impose donc la neutralité de l'éditorial et des informations contenues dans ce bulletin.

Concernant les projets, vous trouverez ici uniquement les projets réalisés ou en cours de réalisation :

- Les travaux réalisés tout au long de ce deuxième semestre : réfection de l'étanchéité de la salle des fêtes, parking et cour de l'école, places PMR, cheminement piéton rue du Tortillou...
- Les travaux en cours, qui se poursuivent : les logements adaptés de l'ODHAC devraient se terminer tout prochainement, l'adressage arrive à sa phase finale.
- Les travaux qui vont démarrer, conformément au calendrier prévisionnel :
 - L'aménagement de la boucherie et du salon d'esthétique se précise : suite à la consultation réalisée, les travaux vont démarrer en ce début d'année.
 - La vidange de l'étang va permettre de réaliser la mise aux normes du répartiteur amont.
 - Le calendrier d'arrivée de la fibre va s'étirer sur l'année.

Vous y retrouverez aussi les manifestations qui ont animé la commune au second semestre.

Le bulletin de janvier est aussi toujours ouvert aux associations de la commune ; c'est l'occasion de remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui les animent et qui y participent : par leur implication, ils font vivre la commune, ils la valorisent et ils cultivent le bien-vivre ensemble.

Pour terminer, je vous adresse, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette année 2020.

Une bonne santé et une belle année à vous, vos familles et ceux qui vous sont chers.

Josiane Rouchut



*Josiane Rouchut,
Maire,
et le conseil municipal*

**vous souhaitent une belle et heureuse année 2020
et auront le plaisir de vous accueillir
à la cérémonie des vœux**

**le samedi 25 janvier 2020 à 18h30,
Salle de l'Anguienne**

Michel VIGNERON

« Notre famille était une famille d'agriculteurs, puis peu à peu nous nous sommes tournés vers le négoce après guerre. D'abord avec la région de Lyon et Saint-Étienne, puis l'Italie. »

Les habitudes alimentaires ne sont en effet pas les mêmes d'un endroit à l'autre, ce qui influence le commerce. En Limousin, on mange de la vache, du bœuf ou du veau. Peu de broutards ou taurillons, c'est-à-dire de jeunes bovins mâles non castrés, élevés pour produire de la viande ou faire un reproducteur. Ce sont surtout des morceaux de viande à cuisson lente que l'on trouvera dans ces animaux et qui se trouvent aujourd'hui souvent dans les rayons boucherie des grandes surfaces.

« Au début, c'est des wagons qui convoiaient les bêtes. Avec quelques autres négociants on constituait des convois de wagons aménagés, à la gare de Pierre-Buffière. Les camions ne sont apparus qu'à la fin des années 70. Avec des carrosseries de camions italiens aménagés en bétailières... »

Ah ! les carrosseries Italiennes...

En fait, c'est le développement économique italien d'après guerre qui a développé ce commerce plutôt pionnier. L'Italie est un pays de céréales, pas d'élevage. Donc ils cherchaient à acheter des bêtes de bonne qualité « à finir », c'est-à-dire transformer leurs céréales en viande.

« Mais avec les Italiens, le commerce a toujours été bon enfant. Nous, on achetait les bêtes dans les fermes limousines. Les acheteurs italiens étaient de petites exploitations, groupées en coopératives. Ils venaient en France et on allait les voir. Pour le contrat, on tapait dans la main. Par contre c'était très prenant, il fallait voyager. A cette époque les transactions s'effectuaient toutes en liquide, qu'il fallait avoir sur soi. C'était pas toujours très rassurant. »

Mais bon, l'Italie, quand on parle de commerce, ce n'est pas forcément aux carrosseries et aux coopératives qu'on pense au premier abord...

« Une fois, on a un wagon qui a disparu vers Naples... »

Cette fameuse magie italienne sans doute...

« Il faut être prudent, mais avec le temps on connaît les partenaires... et par conséquent, ceux qu'il vaut mieux éviter. »



Marié, père, il faut aussi trouver un peu de temps pour s'investir dans la vie communale comme conseiller municipal. « J'ai fait les 3 premiers mandats de M. Roux. Mais bon, je n'étais pas un conseiller très présent... » On aurait pu s'en douter puisque l'entreprise prospère au fil du temps, pour devenir l'une des plus importantes du secteur :

« En moyenne, c'est 20 000 bêtes par an. C'est plutôt stable. On a aussi travaillé avec l'Espagne, la Grèce ou la Turquie. Néanmoins, c'est plutôt marginal dans notre activité. Et là, le contrat c'était pas qu'une poignée de main... »

L'essentiel de l'activité reste centré sur l'Italie et la création de la société EUROFRANCE il y a 20 ans, se fait avec un capital moitié italien et moitié français. Cela demande donc d'être vigilant :

« Il faut surveiller toute la chaîne, des éleveurs jusqu'à l'acheteur, en passant par l'abattoir et la boucherie. Si l'un des éléments commence à vaciller, il met en danger tout l'équilibre et chacun des acteurs. Alors, quand vous faites partir un wagon ou un camion en espérant être payé 3 semaines plus tard, il y a des nuits où vous ne dormez pas forcément très bien... C'est des sommes conséquentes qui sont en jeu. »

2016 sonne l'heure de la retraite et la société doit trouver un repreneur.

« Le plus compliqué à ce moment-là c'est de trouver le bon acheteur. Celui qui reprendra le personnel et l'activité. C'est le souhait de tout artisan ou commerçant qui cède son commerce. On n'a pas envie qu'il disparaisse. C'était une bonne part de notre vie mais, au-delà de l'entreprise, ce négoce fait aussi travailler des éleveurs du secteur et il y a une petite dizaine de salariés, dont la moitié de Saint-Paul. La société continue donc la même activité et dans les mêmes conditions sous le nom SAS WEBER. »

Municipalité

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

COMPTE-RENDU DU 7 AOÛT 2019

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composition du futur conseil communautaire qui siègera après les élections municipales de 2020.

COMMUNE	CONSEILLERS
Champnétery	2
Le Châtenet-en-Dognon	1
Eybouleuf	2
La Geneytouse	3
Moissannes	1
Royères	2
Saint-Bonnet-Briance	2
Saint-Denis des Murs	2
Saint-Léonard-de-Noblat	11
Saint-Martin-Terressus	2
Saint-Paul	3
Sauviat-sur-Vige	2

Adoption à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT

La Communauté de Communes de Noblat a lancé en 2018 une étude sur le thème de la santé pour la mise en place d'un projet de santé de territoire et d'une Maison de Santé pluri professionnelle et multisites. Cela nécessite une modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat, notamment avec l'ajout à l'article 4.3 de la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires ».

Adoption à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT – SERVICE COMMUN URBANISME – ADS

Modification de l'article 2 de la convention, afin de remplacer la liste nominative des agents mis à disposition par la formulation suivante « Les fonctionnaires et agents non titulaires de la Communauté de Communes de Noblat assurant leurs missions au sein du service instructeur relèvent du service commun ».

Adoption à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT – SPANC – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

Présentation du rapport annuel obligatoire sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement non collectif.
Rapport public mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Adoption à l'unanimité.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Mise en place d'une opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur toute la

ComCom, avec un volet Renouvellement Urbain (RU) sur 3 centre-bourgs.

Deux périmètres d'actions :

- Sur l'ensemble du périmètre intercommunal, à destination des propriétaires occupants .
- A l'échelle des centre-bourg de Saint-Léonard-de-Noblat, Sauviat-sur-Vige et Saint-Paul, à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs.

Adoption à l'unanimité.

BOUCHERIE : AVANT-PROJET DÉFINITIF

Un salon d'esthétique viendra prendre place à côté du local de la boucherie.

L'architecte a présenté l'Avant-Projet Définitif. L'opération est estimée, dans sa totalité et à ce stade à 390 778 € HT options incluses.

Dépenses prévisionnelles

DÉPENSES HT		Boucherie	Salon d'esthétique
Montant total H.T.	390 778 €	341 325 €	49 453 €

Recettes prévisionnelles

Subvention Etat DETR	76 700 €	76 700 €	12 363 €
Subvention Conseil Régional	45 000 €	45 000 €	0 €
Subvention Conseil Départemental	30 000 €	30 000 €	0 €
Subvention Etat DSIL	94 863 €	82 500 €	12 363 €
Emprunt et autofinancement	144 215 €	107 125 €	24 727 €
Montant total H.T.	390 778 €	341 325 €	49 453 €

12 voix pour et 3 abstentions (Duchez, Vincent, Bola).

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Demandes de subventions pour le financement des travaux du salon d'esthétique qui s'élèvent à 49 453 € HT.

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne.

12 voix pour et 3 abstentions (Duchez, Vincent, Bola).

QUESTIONS DIVERSES

- L'inauguration des ateliers ADPAD a eu lieu en présence de représentants de l'ADPAD, du Conseil Départemental et des membres de la commission du lien social.
- Il est précisé que les fleurs offertes aux mamans le 26 mai, jour des élections européennes, ont été financées par le maire et les adjoints.

COMPTE-RENDU DU 25 SEPTEMBRE 2019

COTISATION SIPRAD

Cotisation au Syndicat Intercommunal de Portage des Repas à Domicile : 459,90 € : 0,35 € x 1314 habitants (population DGF).

Adoption à l'unanimité.

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE PIERRE-BUFFIÈRE

La réorganisation des réseaux territoriaux du Ministère de l'Action et des Comptes Publics se traduira dans notre secteur par la fermeture du Centre des Finances Publiques de PIERRE-BUFFIÈRE qui sera remplacé par deux points de contacts avec l'administration fiscale, un à PIERRE-BUFFIÈRE et le second à SAINT-GERMAIN-LES-BELLES.

Présentation d'une motion demandant l'arrêt du processus de fermeture du Centre des Finances Publiques de Pierre-Bufferrière et l'arrêt de l'expérimentation des « caisses sans numéraire ».

Adoption à l'unanimité.

SALON D'ESTHÉTIQUE - ASSUJETTISSEMENT À LA TVA

Possibilité d'assujettir le salon d'esthétique à la TVA. L'assujettissement à la TVA permettra à la commune de récupérer la TVA sur les travaux, à 100 % et de façon immédiate. Les loyers seront ensuite soumis à la TVA, qui sera récupérée par l'artisan locataire.

Adoption à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS : CTD (CONTRATS TERRITORIAUX DÉPARTEMENTAUX)

- Renouvellement pour la 3^{ème} tranche des GRVC (grosses réparations des voiries communales) pour un montant de 14 840 €.
- Nouveau dossier, au titre de la programmation 2020, et suite au programme de voirie établi avec l'ATEC 87, les pour les voies suivantes :
 - VC 39 : de la VC 38 à la RD 19 - Coût total : 36 100 € H.T.
 - VC 38 : « Les Rouchilloux » de l'entrée de l'école à l'extrémité de la voie « Lavaud de Cossas » - Coût total : 113 400 € H.T.

Adoption à l'unanimité.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Demande de subvention auprès du Département au titre des aménagements de sécurité routière, pour l'installation de deux radars pédagogiques et/ou deux balises « Evoflash » aux entrées de l'agglomération.

Coût de l'opération : 5 470 € HT.

Adoption à l'unanimité.

DÉNOMINATION DES VOIES COMMUNALES

Dans le cadre des travaux liés à l'adressage, la dénomination des voies est terminée. Le conseil municipal doit délibérer sur la proposition de dénomination de toutes les voies publiques ou privées ouvertes à la circulation.

Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Livraison du nouveau tracteur.

- Réunion préparatoire pour les travaux de viabilisation de la parcelle du Tralor le jeudi 26 septembre.
- Déchetterie : le dossier est suivi par le SYDED.

COMPTE-RENDU DU 5 DÉCEMBRE 2019

BUDGET LOTISSEMENT : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Rappel : tous les ans le budget communal verse une subvention au budget lotissement pour éponger le déficit de ce budget. Il s'agit d'enregistrer la vente du dernier terrain à l'ODHAC, et de diminuer le montant prévu de la subvention communale. Les opérations se traduisent par une recette d'investissement patrimonial de 38 605, 83 € et une dépense de fonctionnement de 38 605, 83 €. Les stocks sont à 0. Le budget lotissement est clos.

11 voix pour et 3 abstentions (Duchez, Vincent, Bola)

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Des lignes d'imputation doivent être modifiées, une taxe d'aménagement perçue (pour la construction d'une maison) doit être remboursée à l'Etat (construction non réalisée), et enregistrement des écritures liées à la vente du terrain du lotissement du bourg à l'ODAHC.

11 voix pour et 3 abstentions (Duchez, Vincent, Bola)

INDEMNITÉ DE BUDGET ET DE CONSEIL À LA TRÉSORIÈRE

Proposition de voter l'indemnité du comptable du Trésor Public à 100%, pour ses prestations de conseil et d'assistance : 527,05 euros bruts.

Adoption à l'unanimité.

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Admission en non-valeur de la somme de 275,64 € correspondant à des travaux d'élagage non payés et des erreurs de libellé de chèque pour le paiement de factures cantine et garderie.

Adoption à l'unanimité.

EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE LA BOUCHERIE

Rappel du coût estimé du projet : 390 778 € au total, dont 341 325 € pour la boucherie et 49 453 € pour le salon d'esthétique. Rappel des subventions obtenues pour la boucherie :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 76 700 €
- Fonds de Soutien à l'Investissement Local : 82 500 €
- Région Nouvelle Aquitaine : 45 000 €
- Département : 30 000 €

Demandes de subventions en cours d'instruction pour le salon d'esthétique.

Pour financer le reste à charge pour la commune, et vu le niveau actuel des taux, les élus ont fait le choix de recourir à l'emprunt. Décision de contractualiser

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

avec le Crédit Agricole, qui a fait l'offre la plus intéressante : prêt de 120 000 € sur 20 ans, au taux fixe de 0,75 %, remboursable par échéance trimestrielle d'un montant de 1 616,71 €. Le montant estimé des deux loyers sera de l'ordre de 2 000 € par trimestre, il couvrira donc les remboursements de l'emprunt.

Lecture d'une motion contre la boucherie par Mme BOLA

M. ARNAUD reprend l'historique du projet depuis les premières études avec la Chambre d'Agriculture en 2015, son évolution d'un magasin de producteurs à une boucherie classique, l'arrivée du porteur de projet et son implication avec le collectif d'éleveurs. M. BARGET rappelle l'intérêt d'utiliser ce bâtiment communal pour revitaliser cette partie du bourg.

Vote sur l'emprunt : 11 voix pour et 3 contre (Duchez, Vincent, Bola).

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Nécessité de revoir le règlement de location, suite à des problèmes de ménage non fait lors de la restitution de la salle. Proposition d'instaurer, en plus de la caution actuelle de 300 € pour d'éventuels dégâts, une caution ménage de 200 €.

Adoption à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MOYENS MATÉRIELS

La Communauté de communes propose une convention de mise à disposition des moyens matériels entre la Communauté de communes et les communes. Les élus en charge du matériel et des services techniques ne sont pas favorables à cette convention de mise à disposition, car la commune est assez bien dotée en matériel, et que si besoin, il est plus facile de demander aux communes limitrophes, avec des conventions ponctuelles.

11 voix contre et 3 abstentions (Rouchut, Lemarchand, Bola)

CONVENTION OPAH - RU

Dans le volet Renouvellement Urbain de l'OPAH, la commune de Saint-Paul s'est engagée à attribuer des subventions dans le périmètre défini dans la convention d'OPAH-RU pour les opérations suivantes :

- Travaux de ravalement et de réfection de façades et/ou devantures commerciales.
- Travaux lourds pour les propriétaires bailleurs.
- Travaux lourds sur les immeubles situés dans les îlots prioritaires pour les propriétaires bailleurs.
- Travaux d'amélioration pour les propriétaires bailleurs.
- Travaux d'amélioration pour les immeubles situés dans les îlots prioritaires pour les propriétaires bailleurs.
- Travaux lourds et d'amélioration pour les organismes agréés de Maîtrise d'Ouvrage et d'Insertion.

Les critères d'éligibilité, la nature des travaux, la composition du dossier, le dépôt du dossier, l'instruction du dossier et le versement de l'aide sont définis dans la convention.

Tableau récapitulatif des aides communales :

TYPE DE PROPRIÉTAIRE	TYPE DE TRAVAUX	PLAFOND DE TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	TAUX DE SUBVENTION DE LA COMMUNE
Propriétaires bailleurs	Travaux lourds logements locatifs conventionnés	1 000 € HT/m ² limité à 80 m ²	15 %
	Travaux lourds logements locatifs conventionnés - îlots prioritaires	1 400 € HT/m ² limité à 120 m ²	15 %
	Travaux d'amélioration logements locatifs conventionnés	750 € HT/m ² limité à 80 m ²	15 %
	Travaux d'amélioration logements locatifs conventionnés - îlots prioritaires	1 400 € HT/m ² limité à 120 m ²	15 %
Organismes agréés MOI	Logements locatifs conventionnés	1 400 € HT/m ² limité à 120 m ²	15 %
Propriétaires occupants et bailleurs	Ravalement ou réfection de façades et devantures commerciales (condition de logement décent)	15 000 € HT	40 %

Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Un menu sans viande et sans poisson est servi une fois par semaine depuis le 1^{er} novembre 2019, dans le cadre de la loi Egalim.
- MM. ARNAUD et BARGET souhaitent être destinataires du courrier distribué par M. DUCHEZ.

COMPTE-RENDU DU 26 DÉCEMBRE 2019

DEMANDE D'AUTORISATION de rajouter un point à l'ordre du jour : la neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement par une décision modificative budgétaire.

Adoption à l'unanimité (11 présents).

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

Le budget lotissement est clos, suite à la vente du dernier lot à l'ODHAC pour la construction des logements adaptés. Cette mise à disposition du terrain du bourg à l'ODHAC s'analyse budgétairement comme une subvention en nature, qui doit être amortie.

Proposition de constater l'amortissement total de la subvention, et de réaliser la neutralisation budgétaire totale sur l'année 2019 pour 32 700 €.

Adoption à l'unanimité (11 présents).

BUDGET COMMUNAL - AUTORISATIONS DÉPENSES INVESTISSEMENT

Conformément à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut donner l'autorisation au maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Municipalité

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

Dépenses à retenir sont de 166 107 €, réparties ainsi :

- Chapitre 20 : 7 693 €
- Chapitre 21 : 75 914 €
- Chapitre 23 : 82 500 €

Adoption à l'unanimité [11 présents].

TARIFS COMMUNAUX

Augmentation des tarifs de cantine et garderie, à hauteur de 1 %, pour suivre le taux de l'inflation sans trop peser sur le budget des familles.

Nouveaux tarifs, applicables au 1^{er} janvier 2020 :

CANTINE	2020
Forfait	34,16 €
Adulte et occasionnel	5,50 €
GARDERIE	2020
Forfait mensuel 1 enfant	32,00 €
2 ^{ème} enfant	16,00 €
1/2 journée	1,64 €
1 journée	3,22 €

Adoption à l'unanimité [11 présents].

ADOPTION DU RPQS DE L'EAU POTABLE DE L'EXERCICE 2018

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, réalisé par le

SIAEP des Allois. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Il a été mis en ligne sur le site internet de la commune.

Adoption à l'unanimité [11 présents].

CONVENTION DE MUTUALISATION POUR LE FINANCEMENT DU RASED

Suite au redécoupage des secteurs d'intervention des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en difficulté [RASED], l'école de Saint-Paul est rattachée au RASED de Saint-Léonard-de-Noblat. Présentation d'une convention de participation aux frais de fonctionnement du RASED avec la commune de Saint-Léonard, à hauteur de 1,00 € par enfant scolarisé et par an. La convention précédente passée avec la commune de Saint-Hilaire Bonneval sera annulée.

Adoption à l'unanimité [11 présents].

QUESTIONS DIVERSES

- **Déchetterie** : la parcelle au Queyraud, jouxtant la déchetterie actuelle, a été achetée par la Communauté de communes de Noblat.
- **Travaux boucherie et salon d'esthétique** : 32 offres ont été reçues, pour les 10 lots. Les candidatures sont actuellement analysées par l'architecte.
- **Dates à retenir** : 25 janvier à 18h30 [vœux] ; 26 janvier à 12h00 [repas des aînés].

Travaux

Programme de renouvellement de conduites de distribution d'eau potable par le SIAEP des Allois

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) des Allois a décidé de renouveler certaines conduites de distribution d'eau potable de la commune de Saint-Paul pour garantir la qualité de l'eau potable.

Une première tranche de travaux a concerné cet été les secteurs de Gentaud, du Grand Chaleix et de Lavaud de Cossas. Il s'agissait de remplacer des canalisations en PVC posées avant 1980. Les réceptions des 3 chantiers ont eu lieu les 26 novembre et 2 décembre.

Coût des travaux : 420 000 €, subventionnés à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ces travaux sont achevés et ont été également l'occasion de déplacer certains compteurs afin de les rendre accessibles depuis le domaine public, ce qui facilite les interventions du fermier.

Une seconde tranche concernera la rue des Écoles, depuis la salle des fêtes jusqu'en haut des Rouchilloux. Il s'agit de remplacer une conduite vétuste nécessitant de fréquentes interventions de la part du fermier. **Ces travaux devraient se dérouler à partir d'Avril 2020.** La section passant devant l'école devrait être renouvelée pendant les vacances scolaires de Pâques.

Une troisième tranche concernera ultérieurement les secteurs de la Briderie, la Pomélie, Nontyon et Fondadouze sur la commune de Saint-Paul et un secteur de la commune de la Geneytouse. Là encore, il s'agit de renouveler d'anciennes conduites en PVC afin de garantir la qualité de l'eau.

Le SIAEP va également installer des compteurs de secteurs sur différents points du réseau, ceci afin de mesurer les flux et permettre un meilleur contrôle des éventuels dysfonctionnements.



Travaux

Cimetière



Dans le cadre de la charte Zéro Pesticide, il est nécessaire de repenser tous les espaces communaux, y compris le cimetière, afin de ne pas monopoliser le temps des agents et préserver l'esthétique en empêchant la repousse des « mauvaises herbes ».

Les vivaces plantées entre les tombes du vieux cimetière se sont bien acclimatées et commencent à bien coloniser ces espaces. Différentes espèces avaient été testées, toutes se sont bien installées, tout comme les chèvrefeuilles et bignognes plantées contre le mur côté place des Platanes. Les plantations vont pouvoir être étendues.

Pour l'entretien des allées, le chantier d'insertion du RIS est intervenu pendant 3 jours avant la période de Toussaint. Depuis 2014, le RIS intervient en complément du travail des quatre agents pour le désherbage manuel du cimetière à 3 périodes de l'année : printemps, début d'été et avant la Toussaint.



Cour et parking de l'école



Après la réfection du revêtement du parking de l'école, les places de stationnement ont été retracées, et des butées ont été installées, afin de matérialiser un cheminement piéton sécurisé. Les enfants déposés par leurs parents peuvent maintenant marcher en toute sécurité jusqu'à l'allée de l'école en longeant le terrain de sport.

L'aménagement de la cour se termine : cinq mûriers-platane ont été plantés cet automne pour ombrager un coin détente, et les tracés (terrain de basket, hand, échiquier géant...) se feront dès le retour des beaux jours.

Accessibilité

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux se sont poursuivis : des places PMR et leur cheminement ont été réalisés devant la salle des associations/salle des fêtes, la salle Saint-Louis, la mairie/bibliothèque/agence postale. Des bandes podotactiles sont en cours d'installation dans les bâtiments.



Des nouvelles de la déchetterie

Une parcelle contiguë à l'actuelle déchetterie a été achetée courant novembre par la communauté de communes de Noblat. Cette parcelle permettra de réaliser les travaux nécessaires afin de se mettre en conformité avec l'injonction préfectorale de 2013, réitérée en 2016.

Devant le risque de fermeture par décision préfectorale, et désireuse de préserver cet important service pour les habitants de Saint-Paul et des alentours, la municipalité avait alors pris contact avec le propriétaire d'un terrain jouxtant l'actuelle déchetterie. Un accord avait été trouvé pour vendre à la communauté de communes une partie de la parcelle afin d'y installer la nouvelle déchetterie.

Le propriétaire avait par ailleurs émis le souhait d'acquérir 3 chemins ruraux désaffectés traversant sa propriété. Le conseil municipal constatant la désaffectation de ces chemins, décida de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural en organisant une enquête publique sur ce projet.

Ces chemins ont été vendus, et la parcelle pour la déchetterie achetée par la communauté de communes, propriétaire de la déchetterie.

À noter que, depuis le 1^{er} janvier 2020, avec le transfert de la compétence haut de quai, c'est le SYDED qui gère la déchetterie de Saint-Paul, avec des agents transférés ou mis à disposition par la Communauté de Communes.



Réfection de l'étanchéité de la salle des fêtes



Depuis des années, l'étanchéité de la toiture-terrasse de la salle des fêtes se dégradait et occasionnait régulièrement des fuites visibles au niveau du sous plafond du couloir menant aux sanitaires.

Après consultation, c'est l'entreprise SASU-SEC-FRANCE qui a réalisé les travaux. Les gravillons ainsi que l'ancienne étanchéité ont été retirés. Un ragréage avec un profil facilitant l'évacuation de l'eau a été réalisé, et une nouvelle membrane bitumineuse a été appliquée. Dans un souci d'économie, les gravillons retirés ont été stockés, puis lavés et remis en place.

Ces travaux ont permis de constater une dégradation des "skydomes" (sorte de fenêtres de toit, qui assurent à la fois un apport solaire mais aussi l'évacuation de fumée). Une étude est en cours quant à leur réparation ou leur changement.

Préservation du milieu aquatique

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, le PETR Monts et Barrages a défini un programme de préservation et restauration des milieux aquatiques du bassin de la Brianche. Il a confié au chantier d'insertion du RIS la restauration du ruisseau de la Boucole. Les travaux se sont déroulés du 26 août au 13 septembre.



Radar pédagogique

Installation d'un radar pédagogique

Le conseil municipal a déposé une demande de subvention auprès du Conseil départemental pour l'achat de radars pédagogiques. En attendant cet achat, un radar pédagogique a été installé pour une période d'essai par l'unité Sécurité Routière de la DDT (Direction Départementale des Territoires) dans la descente de Trentalaud, là où le radar de comptage avait relevé en janvier 2017 des vitesses excessives. Il s'agit de faire prendre conscience aux conducteurs de la nécessité de respecter les limites de vitesse. Et une vitesse moins importante, c'est aussi moins de consommation énergétique pour le conducteur, et moins de bruit pour les riverains.



Adressage



Le Conseil Municipal a délibéré sur les noms des voies, les panneaux de rues vont être commandés. La numérotation est en cours de finalisation.

Tracteur



Âgé de 42 ans, et après de longues années de bons et loyaux services à la commune, le tracteur a dû être remplacé. Le choix d'en acheter un neuf s'est imposé afin de s'adapter aux nouveaux outils (épareuse, broyeur d'accotements...).

Travaux

Pavillons de l'ODHAC



Les quatre logements de la rue des Erables vont bientôt être terminés. Conçue pour permettre le maintien à domicile des aînés en les rapprochant du centre-bourg, cette opération, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Général, la Commune et l'ODHAC, est particulièrement a-

daptée pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. En effet, les logements - trois T2 d'une superficie de 60 m² chacun, et un T3 de 80 m² - sont tous de plain-pied et comportent des équipements adaptés (volets roulants, douche à l'italienne, WC adaptés...). Pour toute demande, vous pouvez vous adresser directement à l'ODHAC (antenne de Saint-Léonard), ou à la mairie.

Cheminement autour du plan d'eau

Dans le cadre des travaux de voirie qui ont eu lieu cette année sur la rue du Tortillou, la chaussée qui s'affaissait vers l'étang a été élargie sur le talus herbeux en contrebas du cimetière, permettant de libérer aux piétons la partie qui longe l'étang. Une glissière bois a été installée afin de bien délimiter un cheminement pour les piétons et de le séparer de la chaussée empruntée par les véhicules. Ponctuée de délinéateurs rétro réfléchissants, cette glissière assure la sécurité des piétons, qui peuvent maintenant effectuer le tour complet de l'étang.



La Vie de La Commune



DISPARITION DE L'ÉCHO

L'année 2019 a vu la disparition d'un quotidien régional de presse écrite, réalisé et imprimé en limousin. Diffusé avec des versions locales sur la Corrèze, la Haute-Vienne, la Creuse, la Dordogne et l'Indre, L'Écho proposait une actualité locale avec une

ligne éditoriale antilibérale.

L'Écho, créé en 1943 pendant l'occupation avait traversé de nombreuses épreuves avant de disparaître, asphyxié par des problèmes économiques. Le 6 novembre 2019, le quotidien sort son dernier numéro après 75 ans d'existence.

Nous avons une pensée toute particulière pour **Jean-Marie CHALIFOUR**, décédé en ce début d'année. C'était une figure bien connue dans le canton, et qu'on voyait régulièrement comme correspondant local de l'Écho.



Photo de Jean-Marie Chalifour lors des vœux de janvier 2019 à Saint-Paul, avec son appareil-photo, parce que d'habitude, les photos, c'est lui qui les faisait !

La Vie de la Commune

Retour sur des artistes de Saint-Paul

Le Printemps Culturel 2019 nous a permis de découvrir deux artistes qui ont choisi de vivre à Saint-Paul.



AURÉLIE TARTAUD est originaire du nord du département ; elle quitte la région le temps de ses études dans une école de commerce. Elle a choisi Saint-Paul pour son retour en Limousin il y a quelques années.

Et là, à 30 ans, sa passion pour l'écriture la rattrape, et après avoir retrouvé ses premières amours, elle vient de publier en 2019 son premier roman : **Méandres** : Une histoire qui ne vous lâche plus, de multiples rebondissements, une belle écriture... On attend son prochain ouvrage avec intérêt. Méandres est bien entendu disponible à la bibliothèque municipale.



Né en Normandie, **JEAN-FRANÇOIS DEHAYS** est un orfèvre-émailleur, habitant Saint-Paul depuis une vingtaine d'années.

Pendant deux jours, avec sa femme Claudie, il a patiemment expliqué aux visiteurs le travail de l'émailleur, il a présenté toutes les techniques de son art : le champlévé, par lequel il a débuté, le cloisonné, la basse-taille et le plique à jour, véritable dentelle colorée...

Ses œuvres tournent autour de l'être humain, et plus particulièrement autour de l'iconographie religieuse ou de la mythologie. Il puise aussi son inspiration dans les scènes de la vie quotidienne et dans les animaux de la ferme, souvenir du temps où il était berger...

Son travail est visible à la galerie du Canal à Limoges.

Rentrée des classes

Les élèves des cinq classes ont repris le chemin de l'école le **2 septembre**. L'équipe pédagogique est inchangée : Karine MARTIN accueille les petites et moyennes sections ; Nadège MARTINEZ, les grandes sections ; Emmanuelle BRISSARD, les CP et CE1 ; Fabien MARTIN, les CE2 et CM1 et Michel REBERAT les CM1 et CM2.

Pas de changement du côté des employés municipales qui travaillent à l'école.

Rappelons que l'école fonctionne sur 9 demi-journées hebdomadaires, avec cours le mercredi matin ; la commune organise des activités périscolaires gratuites pour les familles et des études surveillées par des bénévoles.

Concours de belote du 2 novembre

Beau succès du concours de belote organisé par l'ACCA et l'Amicale Saint-Louis (piégeurs). Dans une ambiance conviviale, les amateurs de belote ont tapé le carton et savouré la traditionnelle soupe à l'oignon.



La Vie de La Commune

15 septembre vide jardin

L'exposition de tracteurs anciens a attiré une nouvelle fois les passionnés au vide jardin organisé par l'association A Fleur de Pierre. Les chalands ont apprécié les stands des pépiniéristes et des artisans, ainsi que les étals où tout un chacun proposait plantes, légumes, livres et matériels de jardinage.



Le Jour de La Nuit

La commune de Saint-Paul a décidé il y a maintenant deux ans l'extinction totale de son éclairage public, sur la totalité du territoire communal, de 23h30 à 5h30.

Une démarche de sensibilisation aux effets néfastes de la pollution lumineuse avait été initiée bien avant. Dans ce cadre, la commune a participé, pour la quatrième année consécutive, à la manifestation nationale « Le Jour de la Nuit », le **samedi 12 octobre**, comme plus de 650 communes françaises.

Les années précédentes, la commune avait mis l'accent sur la redécouverte du ciel étoilé, en partenariat avec ADAES (Association pour la Découverte de l'Atmosphère et de l'Espace). Cette année, c'est à la recherche des rapaces nocturnes qu'ont été invitées les quelques soixante personnes présentes. Une Nuit de la chouette animée par Guy Labidoire et Franck Taboury, de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).



Ateliers décors de Noël du 16 et 30 novembre



Deux ateliers ont permis de confectionner de nombreuses décorations afin de décorer le bourg pour Noël, dans une ambiance conviviale et déjà festive. Un grand merci aux participants !

Ces décorations ont été installées dans le bourg par les employés municipaux en concertation avec la commission aménagement paysager.



La Vie de La Commune

Cross de secteur USEP 29 novembre

La commune de Saint-Paul a accueilli cette année encore le cross de secteur, le site des Pradelles se prêtant magnifiquement à cette manifestation. Plus de 400 enfants ont participé à cette course.

Les élèves sélectionnés ont ensuite participé au cross départemental du 4 décembre à Saint-Priest Taurion, où les filles de CM1 ont terminé premières.



Loto de La Marelle Le 23 novembre



Petits et grands attendent toujours avec impatience le numéro qui va sortir ! Le loto de La Marelle a récompensé les plus chanceux. De très beaux lots variés, une buvette et un stand gourmand bien achalandés ont fait le succès de cette soirée.

Vidange de l'étang des Pradelles Le 10 décembre



La vidange de l'étang a eu lieu le 10 décembre, par arrêté préfectoral dérogatoire [dérogation accordée en raison des travaux à réaliser].

Une dizaine de bénévoles de l'AAPPMA de Saint-Paul, 1 agent communal et 3 salariés de la Fédération de pêche de la Haute-Vienne ont œuvré à la réussite de cette matinée.

Au total, ce sont presque 1 200 kg de poissons qui ont été recueillis ce jour-là dans l'étang de la commune.

Le bureau d'étude GEONAT, mandaté par la mairie, a assuré le suivi de la vidange et a réalisé des mesures de matières en suspension en amont et

en aval du nouveau bassin de décantation. Les échantillons prélevés montrent l'efficacité de cet aménagement, qui permet la réintroduction d'une eau "propre" dans le milieu naturel.

Cette vidange permettra de réaliser les travaux nécessaires sur le répartiteur amont, qui, après la création du bassin de décantation en aval en 2017, permettront de terminer la mise en conformité avec les injonctions de l'arrêté préfectoral de 2012.



Repas élus/employés

Le traditionnel repas offert aux employés communaux a eu lieu le **13 décembre** au restaurant des Deux Cygnes à Saint-Paul avec les élus. Un moment d'échanges convivial pour remercier les agents de leur implication au quotidien.



La Vie de La Commune

Téléthon 7 et 14 décembre

Tombola, ventes d'objets et de pâtisseries, gym enfants, yoga, relaxation, animations et dialogue enrichissant avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Pierre-Buffière, expo TSF, soirée théâtrale étaient au menu des manifestations organisées au profit du Téléthon. Une mobilisation qui a permis de récolter 2 065 € au profit de l'AFM.



Fête de Noël de l'école



Salle comble pour la fête de Noël organisée comme tous les ans par la Marelle, les enseignants et la municipalité. Le thème de l'année était la préservation de notre planète, illustré en danses et en chansons grâce au travail des enseignants et de l'intervenante en musique. Les parents avaient préparé un petit théâtre d'ombres, qui permettait d'attendre dans le calme l'arrivée du Père Noël, dont la hotte était bien remplie.



Ateliers ADPAD

Grâce, entre autres, au financement du Conseil Départemental, l'ADPAD (Association D'Aide aux Personnes A Domicile) a organisé des ateliers à destination des seniors tous les mercredis (sauf le 1^{er} du mois) durant l'année 2019. Ce sont des compositions florales qui ont été réalisées, des œufs de Pâques..., il y a eu des ateliers d'équilibre, de la sophrologie, des jeux de mémoire, des quizz musicaux...



L'année s'est terminée par un repas festif au restaurant des Deux Cygnes avec des décorations de tables préparées en atelier, et comme bouquet final une chorale surprise !

Ces ateliers seront poursuivis l'an prochain pour la plus grande joie des participants.

Renseignements et inscriptions au 05 87 08 52 89.

Le Bulletin de Saint-Paul N°66

La Tisane



Des jeux pour petits et grands tous les premiers mercredis du mois à la Tisane !
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons venir vous chercher.
Inscriptions à la mairie.

Commémoration



11 Novembre

Les enfants de l'école de Saint-Paul sont venus lire des textes préparés en classe, avec leurs enseignants, à la mémoire des soldats disparus durant la 1^{ère} guerre mondiale.

Le Très Haut Débit à Saint-Paul

Cette année devrait voir le déploiement de la fibre et du très haut débit sur notre commune. Le syndicat mixte DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin) a missionné le groupement Axione/ Bouygues Energie et Services pour réaliser ce projet.

L'emplacement du NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Saint-Paul a été validé par Axione et les élus, son implantation est programmée pour cet été.

C'est à partir de cet équipement que se déploieront l'ensemble des raccordements de la commune, et que se concentreront les prises des opérateurs. D'abord dans le bourg, puis sur l'ensemble de la commune.

Un long travail d'étude et de relevés initiaux a démarré (relevé de l'ensemble des bâtis à desservir, identification des privés et professionnels, identification des adresses et vérification des raccordements au réseau cuivre existant) avant le déploiement de la fibre.

Ce déploiement se fera essentiellement en aérien, et en souterrain là où c'est possible. Les réseaux électriques et téléphoniques existants seront majoritairement utilisés. La fibre sera déployée jusqu'à des boîtiers

posés sur le domaine public, à proximité immédiate des logements. C'est ce que signifie « réseau FTTH » : de l'anglais : Fiber To The Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ».

Le démarrage effectif des travaux ainsi que leur calendrier seront bientôt communiqués.

La commune devrait pouvoir bénéficier du très haut débit à partir de la fin de l'année.

Contact DORSAL:

contact@dorsal.fr ou 0806 806 806.



L'élagage des plantations est indispensable au déploiement de la fibre !

Il est indispensable que chaque riverain procède à l'élagage de ses arbres le long des lignes téléphoniques.

En cas de rupture des câbles liée à un mauvais entretien des arbres, le coût des réparations de la fibre sera à la charge du propriétaire !

Une boucherie et un salon d'esthétique dans le bourg de Saint-Paul

Il y aura bientôt une boucherie et un salon d'esthétique dans le bourg de Saint-Paul, dans la rue du 11 novembre. Le permis de construire a été accordé en novembre, 27 entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour les travaux, qui devraient démarrer en février.

LA BOUCHERIE

Fin 2015, une enquête via vos boîtes aux lettres avait recueilli votre avis sur une éventuelle réouverture de boucherie à Saint-Paul. Des réunions d'information à destination des agriculteurs avaient également été organisées. Tous les retours étaient largement positifs. Suite à cela, un groupe d'éleveurs s'est constitué en association « Les viandes de chez nous ».

Nous nous sommes appuyés sur les compétences et expertises des Chambres d'Agriculture et des Métiers, de la Chambre de Commerce, et des techniciens de l'association inter consulaire. Nous avons ensuite rencontré le président du syndicat des bouchers. La première idée d'un magasin de producteurs « Les viandes de chez nous », avait finalement été écartée, car elle exigeait trop de disponibilité en boutique pour les éleveurs.

Le projet a alors évolué vers une boucherie classique ; un appel à candidatures avait été lancé, et nous avons rencontré plusieurs candidats, mais rien n'avait abouti, l'important étant de trouver LE boucher adapté au projet de Saint-Paul.

En fin d'année dernière, un porteur de projet, boucher, s'est spontanément présenté, séduit par le projet présenté. Un peu de temps s'est écoulé afin d'étudier de part et d'autre la faisabilité du projet.

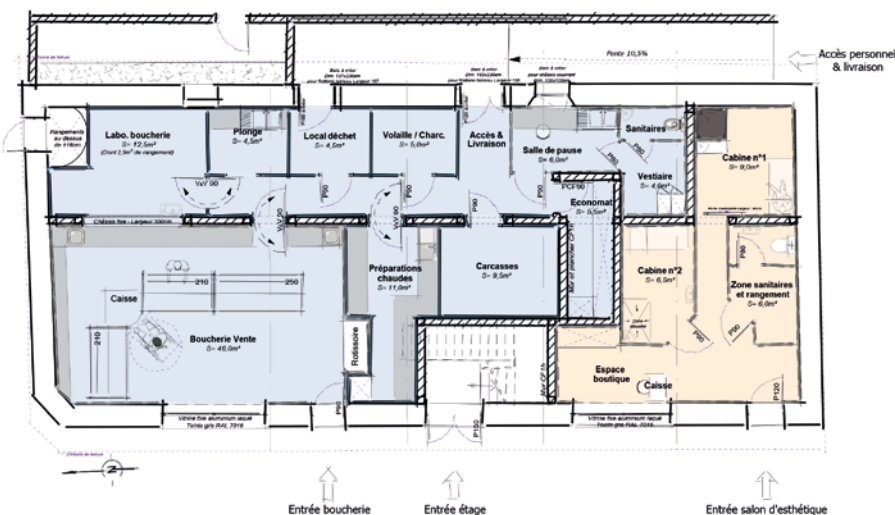
L'ATEC 87 nous a aidé à élaborer un cahier des charges pour recruter un architecte chargé de créer un outil de travail adapté aux besoins du porteur de projet et aux objectifs de la commune. C'est le cabinet ERCB qui a été retenu.

Entre-temps le boucher, M. SOUEVRE, a rencontré les éleveurs de l'association et visité leurs exploitations afin d'évaluer comment travailler ensemble. Il a aussi participé à l'élaboration des plans avec l'architecte.



LE SALON D'ESTHÉTIQUE

La boucherie occupera environ les 2/3 de la surface. Le tiers restant sera aménagé pour accueillir un salon d'esthétique. Les travaux de gros œuvre auront lieu en même temps que ceux de la boucherie afin de limiter les coûts. C'est Mme Laurence BEYROUX, esthéticienne bien connue sur la commune, qui porte le projet ; elle a également participé à l'élaboration des plans avec l'architecte, afin d'adapter les locaux à ses besoins réels.



Ces deux commerces s'installeront donc dans la grange communale rue du 11 Novembre, qui avait été achetée par la commune en 2010 au prix de 90 000 € auxquels se sont ajoutés 35 000 € de travaux de couverture. Seul le rez-de-chaussée est aménagé, l'étage pour l'instant restera libre.

Situé en face de la boulangerie et à côté de la pharmacie, ce bâtiment est l'endroit idéal pour une telle réalisation, comme cela a été souligné par l'étude de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat.

Le montant total de l'opération est estimé à 390 000 € par l'ATEC 87. **La boucherie bénéficie de subventions de L'État, de la Région et du Département à hauteur de 234 200 €**, et des demandes de subvention pour le salon d'esthétique sont en cours d'instruction.

Pour le restant à charge de la commune, les élus ont fait le choix de souscrire un emprunt. En effet, malgré des excédents de fonctionnement importants ces deux dernières années, **les taux sont tellement bas actuellement, qu'il nous a semblé plus judicieux de profiter de l'opportunité, et garder notre capacité d'autofinancement pour l'avenir. Un emprunt de 120 000 € à 0,75 % a été contracté auprès du Crédit Agricole, avec des remboursements trimestriels de 1 616,71 €.**

Rappelons que cet emprunt sera couvert par le loyer des deux commerces. Les loyers seront néanmoins modérés pour ne pas handicaper les porteurs de projet. L'enjeu n'est pas de faire du profit mais bien de réimplanter un commerce qui manquait depuis dix ans, et de revitaliser cette partie du bourg.

Agenda 1^{er} semestre 2020

18 janvier	Bal trad, avec « La Galoche », organisé par Parar lo lop
25 janvier	Cérémonie des vœux
26 janvier	Repas des ainés
8 février	Théâtre : « Les Troubadours de la Combade », organisé par l'ACCA
15 février	Repas réunionnais organisé par la Pétanque Saint-Pauloise
22 février	Loto de Foot Sud
7 et 21 mars, 11 avril	Printemps Culturel
15 mars-22 mars	Élections municipales
19 mars	Commémoration fin de la guerre d'Algérie
28 mars	Comice agricole à Saint-Hilaire Bonneval
25 avril	Soirée cabaret, avec l'ensemble chorégraphique « Revue Prestige », organisée par l'association des Artisans et Commerçants de Saint-Paul
26 avril	Journée des déportés, cérémonie au camp de Saint-Paul
8 mai	Commémoration de la fin de la 2 ^{de} Guerre mondiale et repas de la FNACA
16 et 17 mai	Fête de l'Âne
23 mai	Concert de Musiques Actuelles par l'École de Musique de Noblat
6 juin	Courses : N3L (pédestre) et Limousine André Dufraisse (cycliste)
13 juin	Spectacle de danse association « Contretemps » d'Eyjeaux
14 juin	Thé dansant par le RIDER
18 juin	Commémoration de l'appel du Général De Gaulle
27 juin	Fête de l'école
9 juillet	Passage du Tour de France sur la D7B
19 juillet	Thé dansant par le RIDER
2 août	Thé dansant par le RIDER

Printemps Culturel 2020

➤ 7 Mars : Quartet BalàSam

Sam TARDIEN est bien connu à Saint-Paul. Membre de plusieurs groupes qui se sont déjà produits ici (Les Amants de Simone, Ej-ce horo), il revient avec sa contrebasse, dans une formule quartet avec Anthony PICARD à la guitare, Thomas MARCHAND à la batterie et Gilles PUYFAGES à l'accordéon. Un univers à la fois drôle, tendre et rebelle, des classiques de la chanson française, une palette tantôt swing, tantôt blues, tantôt jazz manouche...

➤ 21 Mars : Rencontre chorales

Nous accueillons pour la première fois à Saint-Paul la chorale Poly'Songs de Boisseuil. Corinne ROUHAUT, son chef de chœur, invite également une autre chorale pour un moment d'échange et de partage dans un répertoire très varié, des airs classiques aux succès de la chanson française.

➤ 11 Avril : Théâtre: Nécromédie par la compagnie Amédée BRICOLO

L'histoire d'un petit clown qui n'avait jamais osé rire que dans ses petits souliers, et qui décide de conduire à tombeau ouvert. Bricolo sortira presque sain et sauf de cette poursuite burlesque et infernale... Ce que la mort ne sait pas, c'est que, tant qu'il entend rire son public, un clown ne peut pas mourir...

Les Associations

L'ACCA

Avec des effectifs en légère hausse, des finances stables et l'implication d'une poignée de bénévoles nous pouvons dire que l'Acca de Saint-Paul est une association qui se porte bien.

Les différents programmes et activités poursuivent leur chemin. La réorganisation du plan de financement des dégâts nous a obligé à lancer un gros travail administratif et de cartographie.

Toutefois, 2020 sera une année de renouvellement du conseil d'administration. Il appartiendra à la nouvelle équipe de faire des choix importants pour donner un nouvel élan à l'association.

Cependant sur un plan personnel je regrette le manque d'enthousiasme et d'implication quant à la création d'une cabane de chasse. Ce lieu de rencontre indispensable

aujourd'hui va très vite devenir obligatoire pour permettre à chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions.

Côté manifestations :

- Le **concours de belote** organisé au mois de novembre avec nos amis piégeurs a rencontré un très beau succès.
- Le **8 février 2020** les Troubadours de la Combade viendront nous présenter leur nouveau spectacle. Pensez-à cocher cette date sur vos agendas.

Pour finir, les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2020.

Le Président : Benjamin LAMBERT



À Fleur de Pierre

Cette année notre association a organisé le vide grenier au printemps et un vide jardin à l'automne, et ce avec un réel succès.

Nos actions ont permis de remettre au jour un puits laissé à l'abandon



dans le village de Ribière Bost ainsi que le nettoyage et le suivi de lieux déjà remis en état : lavoir de Beaumont, croix à l'entrée du bourg etc...

Les actions à venir ne manquent pas et nous avons toujours besoin d'aide...

N'hésitez pas à contacter directement le président, M. David Lagarde au **07 52 64 20 60** afp-saint-paul@gmx.com

Association des artisans et commerçants de Saint-Paul

3 temps forts sur l'année dans la vie de l'association :

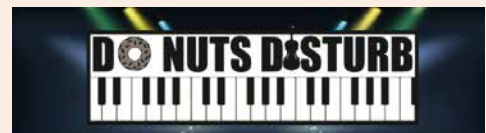
- En décembre, **un sapin est offert** à chaque artisan ou commerçant avec vitrine, et l'association participe au Téléthon.
- En février, l'Association a proposé un **dîner spectacle** qui a connu un grand succès. Merci aux deux acteurs de cette réussite : **La Revue Prestige, de Sauviat-sur-Vige et Les Deux Cygnes**. Les membres de l'association remercient également tous ceux qui sont venus, en espérant qu'ils ont passé une bonne soirée. Pour cette manifestation, tous les métiers de bouche ont été sollicités, et tous les acteurs économiques de la commune sont présentés sur les menus.
- En juin, une **tombola offerte à tous**, grâce à la générosité des artisans et commerçants de la commune, avec un premier lot offert par l'association, à savoir un chèque d'une valeur de 200 €.

Bienvenue à Karenen GUITARD, qui est venue rejoindre le bureau, et un grand merci à tous les bénévoles.

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 25 avril 2020, avec la Revue Prestige, pour un nouveau spectacle, de nouvelles plumes !

Nous souhaitons une bonne retraite à Joël et Corinne, et tous nos vœux de réussite à Christopher et Marylène qui ont repris le SPAR.

Le bureau souhaite une bonne année et une bonne santé à tous.



Do Nuts Disturb

Un an déjà que notre association s'est créée.

Nous remercions la municipalité de Saint-Paul pour nous avoir permis de nous lancer et pour son soutien. Cette première année d'existence nous a permis d'échanger sur nos objectifs, nos projets...

Certains sont partis, mais de nouveaux membres sont venus étoffer notre petite équipe : bienvenue parmi nous.

Nous gardons toujours le même objectif : enrichir le tissu associatif, mais aussi promouvoir la musique sur la commune et les communes voisines.

Nous sommes à l'écoute des associations qui peuvent nous solliciter pour des interventions, des participations à des manifestations.

Les Associations



Secours Populaire

La pauvreté en augmentation.

Ce constat brutal est partagé par toutes les associations caritatives qui œuvrent tout au long de l'année auprès des populations les plus fragiles.

Aujourd'hui la France compterait près de 9 millions de personnes en difficulté de logement, d'endettement, de nourriture, d'accès aux soins. Et dans nos campagnes nous recevons de plus en plus de retraités, le monde agricole n'étant pas épargné.

Le Secours Populaire Français a une approche globale des problématiques de pauvreté. Il intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, l'accès et le maintien dans le logement, l'accès aux soins, l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à la culture et plus généralement l'accès aux droits.

Toutes ces actions ne peuvent être conduites que grâce à vous, les donateurs, qui avez bien compris notre démarche humaniste très éloignée du mercantilisme.

Soyez-en ici de nouveau chaleureusement remerciés.

Remerciements également à la Municipalité de Saint-Paul et aux secrétaires de mairie qui recueillent les dons.

Pratique :

- Permanence tous les samedis matin de 10h à 12h à la Mairie de Pierre-Buffière. Possibilité de déposer les dons à la Mairie de Saint-Paul.
- Dons : nous acceptons tout ce qui peut être réutilisé. Vêtements : destinés à être portés donc propres, en bon état. Nous ne sommes pas une déchetterie.
- Solidaribus : dernier jeudi du mois. 14h45-15h45.
- **Secours Populaire Limoges** rue Fulton : **05 55 04 20 00. <http://www.spf87.org/>**

Devenez bénévole à l'antenne de Pierre-Buffière : quelques heures par trimestre pour participer aux permanences.

Renseignements :

06 81 40 77 69 J.-L. Longequeue.

Nous ne pouvons terminer cet article sans saluer la mémoire de Raymond Poulidor qui, tous les ans, accueillait les enfants du SPF sur le Tour du Limousin.



Le Bulletin de Saint-Paul N°66

GVA Féminin Pierre-Buffière

Le GVAF (groupement de vulgarisation agricole) a pour but de rassembler des agricultrices et des rurales pour leur permettre d'échanger entre elles et faire des activités ensemble dans la convivialité pour créer du lien social.

Cette année :

- Nous avons continué à nous former sur les **médecines douces pour ovins et bovins** organisées par la chambre d'agriculture.
- Nous participons au **comice agricole** du canton en tenant le stand de la vente de viande.
- **Une visite au pays sancerrois**, en septembre, nous a permis de déguster du vin et du fromage de chèvre.
- **Deux visites sur notre territoire :**
 - la découverte guidée de Pierre-Buffière et de la tour de Château Chervix ;
 - la visite guidée de la gare de Limoges, l'histoire de la rue de la boucherie et de l'hôtel de ville.
- Le 14 décembre, le **repas de fin d'année** au Marrakech.
- À l'initiative d'une de nos adhérentes, Marie, nous avons inscrit le GVAF à un **concours vidéo**.
- **LE CONCOURS DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS (QUI BOUGENT) [agri.mouv](http://agri.mouv.org)** organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures et la Fédération Nationale des Groupes d'Etudes de Développement Agricole.
La vidéo qui est visible sur internet en allant sur YOUTUBE et en tapant **agri.mouv 2019 nos belles limousines**, à partir du 20 janvier.



La Marelle

La Marelle est une association de parents d'élèves dynamiques et motivés. Elle a pour but d'organiser différentes manifestations à l'attention des enfants de l'école et de leur famille afin de récolter des fonds reversés à l'école de Saint-Paul pour le financement d'activités culturelles ou l'achat de matériel.

Tout d'abord en mai, malgré la météo très capricieuse et les fortes pluies, la Marelle tenait un stand à la fête de l'âne.



Les enfants ont pu participer à un jeu de piste à travers les stands présents ce jour ; gâteaux et friandises confectionnés par les parents étaient en vente.

Puis, en juin, attirés par les fortes chaleurs, les Pharaons se sont invités à la fête de l'école. Les stands proposés (pêche aux canards, parcours, maquillage...), les grillades et la soirée ont ravi les enfants et leurs parents.



Enfin, le 23 novembre, la Marelle a organisé un loto. Parents et enfants se sont rendus nombreux à cette soirée pour tenter de remporter les différents lots, bon d'achat, console de jeux et entrées au zoo.

La Marelle remercie toutes les personnes qui s'investissent de près ou de loin, pour que chacune de ses manifestations soit une réussite. Si vous souhaitez nous connaître et peut-être nous rejoindre, n'hésitez pas à consulter notre page facebook ou à nous écrire via notre courriel **lamarellestpaul87@gmail.com**.

Les Associations

Les Lucioles de Saint-Paul

ATELIER ÉVEIL CORPOREL

En octobre, reprise de l'atelier ÉVEIL CORPOREL, qui concerne les enfants, filles et garçons de 3 à 5-6 ans.

Mais l'éveil corporel qu'est-ce que c'est...

- La découverte du potentiel corporel de l'enfant.
- La découverte de son environnement, de son espace.
- L'apprentissage des petits pas, des sauts.
- La recherche de l'équilibre.
- L'étude du rythme.
- La relation musique-mouvement, l'écoute.
- La création de son propre mouvement.
- La création de petites chorégraphies à partir de contes.

Les enfants peuvent intégrer l'atelier tout au long de l'année.

Notez bien nos horaires :

Le mardi à 18 h à la salle des Associations à Saint-Paul.

Contact : Sylvie Bouchard **06 27 31 78 61 - 05 55 09 76 94**



Le Patch' Paulois

L'atelier le Patch' Paulois comme à son habitude est toujours très actif. Les patcheuses développent des techniques nouvelles et fourmillent d'idées. Chacune apporte son savoir ce qui permet à cet atelier de maintenir un dynamisme et une grande créativité.

Certaines participent à des journées de l'amitié organisées par des clubs environnants et à des stages.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur de nombreux événements locaux (fête de l'âne, Téléthon, activités périscolaires).

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de savoir coudre pour nous rejoindre. La photo « **Promenade en forêt limousine** » nous montre une technique simple qui ne nécessite ni épingle, ni bâti.

La curiosité, l'enthousiasme et la bonne humeur sont indispensables pour nous retrouver tous les mardis après-midi voire d'autres jours selon les demandes ; pendant les vacances, l'atelier reste ouvert.

Présidente : Nicole Fougeras Lavergnolle
05 55 09 76 12

Secrétaire : Arlette Deprat 05 55 09 61 11

Trésorière : Monique Lemarchand 05 55 09 71 34



SAINT PAUL ÂNES

Saint-Paul Ânes

Le président et son bureau présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 aux habitants de Saint-Paul. Après l'assurance de continuer à avoir le soutien de la mairie, en fonction de ses possibilités, nous espérons réussir une 29^{ème} fête de l'Âne dans la lignée des précédentes. Merci à tous les bénévoles permanents ou occasionnels qui font que nous pouvons avancer et merci à la Municipalité qui nous apporte son soutien et son aide, nous permettant de rester dans la tradition d'accueil des âniers et des exposants, ce qui a fait notre réputation. Réputation nationale qui n'est plus à démontrer quand on voit les articles des « CAHIERS DE L'ÂNE » et les régions éloignées d'où viennent tous nos participants. Il est à noter que notre association a, en 2019, comme en 2015 et 2018, été

appelée à participer avec nos attelages à une fête de la com com de La Française, près de MOISSAC (Tarn et Garonne) pour le week-end des 1^{er} et 2 juin.

De plus, cette année le président a rendu visite à nos amis bretons, présents tous les ans sur notre fête. Dans le cadre de la fête du cheval organisée tous les 2 ans par la Métropole de Rennes (35) une large place est laissée aux ânes et nos amis de l'association « Ânes de Bretagne » n'ont rien à nous envier quant à l'organisation de leurs animations et à la façon dont ils accueillent les autres régions. Un lien s'est noué, et si nous espérons recevoir d'avantage de Bretons à notre prochaine fête, nous avons, nous aussi, décidé de nous rendre en nombre à Rennes, en 2021.

Bureau 2020 : Président d'honneur : Mme le Maire ; président : Daniel MICHEL (06 15 27 48 66) ; vice-président : Bruno DEGEORGES ; secrétaire : Lydia BLAVIER-FORTE ; trésorière : Stéphanie LEMONNIER ; trésorier-adjoint : Jacques GROLEAU.



Le Bulletin de Saint-Paul N°66

Les Associations

Saint-Paul Gym



L'association vous propose différentes techniques : dynamiques, de détente et de bien-être, afin d'entretenir votre forme et votre santé, de vous libérer du stress et des tensions, de redynamiser et harmoniser votre énergie.

Le mardi, Karine vous propose 2 séances de yoga, la première de 18h15 à 19h15 et la seconde de 19h30 à 20h30. Le mercredi, Gautier accueille les Ptitis loups de Saint-Paul de 17h30 à 18h30. La section propose des activités ludiques et sportives adaptées aux enfants de 5 à 11 ans. Tous se retrouvent dans la joie et la bonne humeur !

Puis le cours de gymnastique douce prend le relais de 18h40 à 19h40. Tout en étant attentive aux capacités ou aux difficultés de chacun, Brigitte propose des exercices adaptés et variés, pratique non compétitive et accessible à tous.



Benoît clôture la soirée avec un cours de gymnastique dynamique, Stretching / Renforcement musculaire / Abdos-fessiers / Step / Assouplissements / Étirements... de 19h30 à 20h30.

Tous les cours sont encadrés par des éducateurs diplômés et qualifiés.

Alors, n'hésitez plus, venez bénéficier de 2 séances découvertes gratuites.

Ainsi rejoindre SAINT-PAUL GYM, c'est aussi éviter un repli sur soi-même et partager de supers moments de convivialité !!!

Renseignements complémentaires ou inscription au
05 55 48 12 29 / 06 64 45 18 46

Le bureau : Michèle GAY : Présidente
Christiane CHABRELY : Secrétaire
Susie PEAT : Trésorière



Pétanque Saint-Pauloise



Forte de bientôt cinq années d'existence, et d'une trentaine de membres, l'association la pétanque St-Pauloise a pris ses quartiers au terrain de boules des Pradelles :

- **endroit magnifique** au bord de l'étang, et où nos enfants peuvent jouer sur le terrain multisports ou les aires de jeux pendant que les parents jouent à la pétanque.
- **endroit stratégique** car il permet de réunir plus de 30 équipes sur 15 terrains pour trois grands événements annuels qui permettent d'animer le village, et notamment cette fête de l'été lancée conjointement avec l'association des jeunes agriculteurs du canton de Pierre-Buffière et qui tend à se développer.
- **endroit idyllique** pour se retrouver le soir et créer du lien social autour du jeu de boules, dans la douceur de la nuit au bord de l'eau et avec de très bonnes conditions de jeu grâce à l'éclairage... Et en gênant le moins de monde possible.



L'association loisirs de pétanque de Saint-Paul est un acteur actif de la commune, au travers les événements qu'elle organise et les ateliers périscolaires qu'elle anime à l'école (merci Jean-Louis Laplanche) et autres événements auquel nous prenons part (Téléthon et autres fêtes du village).

L'association accueille tous ceux qui souhaitent la rejoindre. Il vous suffit de vous inscrire sur la mailing list : lapetanquesaintpauloise@gmail.com

Nous vous attendons également pour notre **assemblée générale qui aura lieu le 15 février à 18h à la salle des fêtes de Saint-Paul.**

Et n'hésitez pas à nous rejoindre si vous voyez le terrain de boules allumé, vous serez toujours les bienvenus (que vous souhaitiez adhérer ou pas) pour partager ces bons moments !!!

À bientôt aux Pradelles.

Le bureau de l'association la pétanque Saint-Pauloise

Les Associations

Saint-Paul Rando

Au cours de la saison 2018-2019, Saint-Paul Rando a proposé à ses adhérents 23 randonnées, essentiellement en Haute-Vienne.

Une journée rando-resto a été organisée à La Roche l'Abeille en début de saison, avec rando de 12 km le matin, repas au restaurant Le Vieux Château et rando de 8 km l'après-midi.

Une soirée resto, mais celle-là sans rando, programmée tous les ans au printemps, a eu lieu cette année à l'Auberge Dupuytren à Pierre-Bufferière.

La sortie annuelle du week-end de Pentecôte, organisée sur 3 jours, a eu pour cadre la région du Carladez, entre Cantal et Aubrac.

Si vous voulez connaître le programme de la saison 2019-2020, vous pouvez **nous contacter au 05 55 09 76 75** [Présidente Christiane Chabrely].

Vous pouvez également consulter le blog de l'association : <http://saint-paul-rando.blog4ever.com/blog/index-720909.html>

La cotisation est de 15 € pour la saison.



Syndicat d'Élevage de Pierre-Bufferière

2019 a été une année particulière pour le Syndicat d'élevage. En effet, nous fêtons les **140 ans du Comice Agricole de Pierre-Bufferière** et une nouvelle équipe dirigeante était élue.

Lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2018, Jean-Claude Bardaud a souhaité quitter la présidence du Syndicat d'élevage. Nous le remercions pour son travail et son dévouement durant de nombreuses années. Un nouveau bureau est donc élu avec comme président, **Damien Beaugerie**.

Un peu d'histoire : le Comice Agricole de Pierre-Bufferière est créé le 18 Septembre 1879 à Pierre-Bufferière. Il concerne les 9 communes du canton, dont Saint Maurice les Brousses. Il a lieu, alternativement, à Pierre-Bufferière et à Saint-Paul. Le concours est interrompu de 1915 à 1918 et de 1940 à 1945. Les moyens financiers venant à manquer, la partie concours de labour sera abandonnée en 1936. En 1937, le concours d'animaux sera ouvert aux éleveurs des communes limitrophes. En 1946, reprise du Comice Agricole avec concours d'animaux et pour une unique fois un concours de labour avec démonstration de labour tracteur. Le Comice aura lieu en Avril puis rapidement en Mars comme actuellement. 1979 verra la célébration du centenaire à Saint-Paul, répétée en 1980 à Pierre-Bufferière. A partir de ce moment, le concours se déroulera sur la journée avec restauration ouverte à tous depuis 1981. 1989, à Saint Paul, début de la promotion et de la vente de viande ovine par les Jeunes Agriculteurs. 1997, à Saint Paul, 1^{ère} vente de viande bovine de race Limousine. Par 3 fois, le Comice accueillera le concours de printemps de la race bovine Limousine en 1993 à Saint-Paul, en 1998 et 2008 à Boisseuil. À partir de 1998, le Comice aura lieu



dans les communes historiques mais aussi dans d'autres communes du canton. Suite à des problèmes sanitaires en 1996 et 1997, il n'y aura pas de bovins, que des ovins. L'édition de 2001 à Eyjeaux se fera d'ailleurs sans bovins ni ovins, toujours pour des problèmes sanitaires.

Le comice agricole du canton s'est tenu sur la commune de Boisseuil le samedi 30 Mars 2019. Le concours d'animaux reproducteurs bovins limousins, avec près d'une centaine d'animaux présents, a été une très belle édition. Nous tenons à féliciter tous ces éleveurs pour leur travail et pour leur fidélité à notre comice cantonal.

Un stand de vente de viande bovine et ovine de production locale est proposé aux consommateurs par le Syndicat d'élevage. La coopérative l'Écusson Noir, qui regroupe des producteurs de porcs cul noir limousin, proposait ses produits réalisés avec ces porcs rustiques.

Les Jeunes Agriculteurs du canton sont toujours mobilisés pour servir tout au long de la journée un très grand nombre de repas et organiser le dîner qui clôture la journée à la salle du Couzuy. Nous les félicitons pour leur travail. Nous remercions également les GVA pour leur participation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et tous les fidèles bénévoles qui contribuent au bon déroulement de cette journée ; la municipalité de Boisseuil et ses employés communaux qui nous a accueillis cette année ainsi que les autres communes du canton qui nous offrent une aide précieuse.

Nous vous donnons **rendez-vous en 2020, le Samedi 28 Mars à Saint-Hilaire Bonneval**.

Le Syndicat d'élevage de Pierre-Bufferière, son président et tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Les Associations

RAM MULTI SITES « Papillons et Coccinelles » Communauté de Communes de Noblat

Futurs parents, parents employeurs, assistant(e)s maternel(le)s et futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s, un Relais Assistants Maternels (RAM) est mis à votre disposition.

L'animatrice Christine Fouché vous accueille lors de temps de permanence le **mercredi de 15h30 à 19 h à la mairie de Saint-Paul**, soit par téléphone au **05 55 09 62 44** ou **06 79 14 59 35** soit physiquement sur rendez-vous.

- **Les futurs parents** peuvent obtenir des renseignements sur les modes d'accueil existants sur le territoire et une liste des Assistant(e)s Maternel(le)s du secteur. Ils peuvent, ainsi que les parents-employeurs, bénéficier d'un accompagnement au travers d'une information d'ordre général concernant le statut des assistant(e)s maternel(le)s, les démarches administratives, les droits et devoirs de chacun... En tant que futurs employeurs, il est particulièrement important de récolter ces renseignements en amont du recrutement de l'assistant(e)s maternel(le)s. A l'issue de l'entretien, un dossier avec divers renseignements et flyers est remis aux personnes qui le souhaitent.
- **Les Assistant(e)s Maternel(le)s** peuvent obtenir des informations générales sur leur statut.
- **Les futur(e)s Assistant(e)s Maternel(le)s** peuvent obtenir des renseignements sur l'obtention de l'agrément et la formation initiale des assistants maternels.



Le RAM accompagne les Assistant(e)s Maternel(le)s dans leur profession :

Dans le cadre d'un accompagnement dans l'exercice de leur métier, ces professionnel(le)s sont invité(e)s à participer à des Temps d'Accueil Collectif (TAC) avec les enfants accueillis. Ce sont des lieux d'échanges professionnels, d'observation et d'accompagnement des enfants dans leurs découvertes et leur éveil au travers des temps de jeu libre, d'activités de manipulations sensorielles et d'atelier d'éveil sensori-moteur.

Divers professionnels de l'animation sont intervenus lors des TAC en 2019 : ludothèque itinérante, éveil sensoriel, bibliothèque de Saint-Léonard.

À Saint-Paul les TAC se déroulent le **vendredi de 9h15 à 10h45** dans la salle des Associations.

Les Assistant(e)s Maternel(le)s peuvent également bénéficier de temps d'échanges sur leurs pratiques professionnelles lors de réunions en soirées.

Le temps fort de cette année a été l'élaboration d'une trame de projet d'accueil réalisée grâce au travail de réflexion de 12 assistantes maternelles qui se sont regroupées durant deux soirées.

Les festivités :

- Le **25/05/2019**, une **journée portes ouvertes** de l'ensemble des structures Petite Enfance de la Communauté de Communes de Noblat a été organisée. Pour le RAM Papillons et Coccinelles, elle a eu lieu à St-Bonnet Briance grâce à l'implication d'assistantes maternelles du secteur qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette après-midi un temps de convivialité et de partage avec les enfants et leurs familles. Nous les en remercions chaleureusement !
- Le **20/12/19**, lors d'un TAC, les Assistantes Maternelles qui fréquentent ces temps et qui le souhaitent se sont mobilisées pour proposer aux enfants et à leurs familles un **temps festif autour d'histoires contées et de comptines de Noël**... Ce temps a été suivi d'un goûter ! Un grand merci à ces professionnelles !



SIPRAD

Le **Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile**, des secteurs de Pierre-Buffière et Saint-Germain-les-Belles, est une association loi 1901 administrée bénévolement par des élus délégués par le conseil municipal des communes adhérentes.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou en situation de handicap. Le service est compatible avec

l'APA et l'aide sociale. Et nous prenons en compte les régimes simples, les intolérances et les éventuels dégouts alimentaires.

Dans un souci de maintenir un service de qualité, nous effectuons régulièrement une enquête de satisfaction auprès de nos bénéficiaires et de leur famille. La dernière enquête, effectuée fin 2018, montre une satisfaction générale de 92 % des bénéficiaires.

La quantité de repas servis est en légère hausse par rapport à celle de 2018. Nous livrons en moyenne 18500 repas par an.

Suite à l'absence de l'une de nos livreuses (en arrêt maladie), plusieurs stagiaires se sont succédés entraînant parfois quelques petits retards de livraison pour lesquels nous vous prions de nous excuser.

CONTACT : Martine ASTIER (Présidente) - Tél. **06 03 22 04 74**

Le Bulletin de Saint-Paul N°66

Clin d'œil

SPAR

Christopher et Marylène ont pris la succession de Joël et Corinne au SPAR. Bienvenue à eux !

Petit changement : le magasin est désormais fermé le mercredi après-midi, mais il est ouvert le jeudi toute la journée.



NOUVEAU à Saint-Paul



Pour animer vos fêtes, anniversaires, mariages,

DISCOMOBILE LE NEWS

Contact : DJ AL 06 16 25 02 50
ou discomobilenews@orange.fr

Reprise d'activité

LOUIS RAPHAEL COIFFURE
À domicile

Coiffeur Créateur
Styliste Visagiste



Tous les jours sauf dimanche et lundi

Tél. 06 26 40 52 63

2020 : année d'élections



Le REU [Répertoire Electoral Unique] s'est mis en place le 1^{er} janvier 2019.

Il est géré par l'INSEE. La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il y a toutefois une date limite d'inscription : pour les élections municipales de 2020, il faut s'inscrire **avant le 7 février**.

Tout électeur peut vérifier s'il est bien inscrit en consultant le site service-public.fr

Guerre 14-18

Publication des carnets de 5 soldats Limousins

À l'issue de la collecte de documents opérée pour le Centenaire de la Guerre de 14-18, **le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages** publie un livre regroupant les carnets de guerre de 5 soldats : Ernest Aymard, employé du chemin de fer, 28 ans en 1914 ; Jacques Biron, paysan à Bujaleuf, 30 ans ; André Bousquet, soldat résidant à Linards, 21 ans ; Jean Lajat, forgeron à Saint-Léonard-de-Noblat, 22 ans ; et Joseph Mayne, garçon de lycée, 19 ans. Durant la guerre, ou des décennies plus tard, ces cinq Limousins, combattants « anonymes » que la guerre révolte, vont s'appliquer à noter leurs impressions et rédiger leurs carnets de route : pour ne pas oublier, pour laisser une trace, conscients que leur vie ne tient qu'à un fil. Leurs écrits sont transcrits en intégralité, commentés et accompagnés de cartes et d'illustrations, grâce à la bienveillance de leurs familles.



Ils ont voulu témoigner : on leur donne la parole.

Livre de 464 pages en vente uniquement auprès du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages :

Le Château - 874-60 BUJALEUF

05 55 69 57 60

paysmontsetbarrages@gmail.com

15 euros si retrait sur place ou livraison sur les 34 communes du Pays Monts et Barrages, Panazol, Feytiat, Limoges [nous appeler pour connaître les points

de retrait] ; 20 euros si envoi postal.

Bon de commande en mairie
et sur www.pahmontsetbarrages.fr
rubrique Animations / Publications

Le Bulletin de Saint-Paul N°66

État Civil

L'article 9 du Code civil, qui prévoit que « Chacun a droit à sa vie privée » règlemente la publication des actes d'état civil (naissance, mariage, décès). Seuls, les actes de décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun.

Les actes de naissances et de mariages nécessitent l'accord des parents et des futurs époux : ne sont publiés ici que les avis de naissances ou de mariages, pour lesquels nous avons reçu l'accord de publication.

Pour les futurs parents, les parents et les futurs époux qui souhaitent que la naissance de leur enfant ou que l'annonce de leur mariage paraisse dans le bulletin municipal, une autorisation de publication est disponible en mairie auprès des services état civil et communication.



Naissances

13 naissances ont été enregistrées cette année sur la commune.

- **VAQUER Axelle** née le 28 janvier à LIMOGES, « La Boucole »
- **BESSE Lylio** né le 30 janvier à LIMOGES, « La Tuilerie d'Arfeuille »
- **MARZIN PÉRAL Lola** née le 11 février à LIMOGES, « La Croix Verte »
- **ROUDEAU Gabin Paul Jean Sébastien** né le 14 mai à LIMOGES, « 24 avenue de Limoges »
- **REILLAT Théo Romain** né le 26 mai à LIMOGES, « La Petite Gardelle »
- **BRIOLANT Nil** né le 3 juin à LIMOGES, « Les Rouchilloux »
- **ROUSSAUD Victoire Lena** née le 15 octobre à LIMOGES, « Les Rouchilloux »
- **DUVERGNE Eliott Lemmy** né le 23 octobre à LIMOGES, « Arfeuille »
- **DUVERGNE Robyn Abel** né le 23 octobre à LIMOGES, « Arfeuille »
- **MAYAUD Ninon Charlyne Aurélia** née le 22 novembre 2019, « Fondadouze »
- **ARVIS Arthur** né le 21 novembre 2019, « Ribière-Bost »
- **DESSEAUX Eliott** né le 2 décembre à LIMOGES, « La Violette »

Décès

- **BRIE Raymond Marcel** décédé à VERNEUIL-SUR-VIENNE le 2 janvier, « Arfeuille »
- **BOURGES Marie Christiane vve MOSNIER-THOUMAS** décédée à SAINT-PAUL le 10 janvier, « Champfleury »
- **RIBIÈRE Paulette vve MARIAUD** décédée à LIMOGES le 12 mars, « Ribière Bost »
- **MENSAT André Antoine** décédé à BOURGANEUF le 17 mars, « Côte de Trentalaud »
- **GROUVEL Irène Marie Odile vve De VANDIÈRE De VITRAC D'ABZAC** décédée à LIMOGES le 16 avril, « Marzac »
- **BALLET Bernard Christian** décédé à LIMOGES le 27 juin, « 7 rue du Stade »
- **FIRMIN Émile** décédé à SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT le 30 juillet, « 15 rue du Pré Morot »
- **BUXERAUD Jean Pierre** décédé à SAINT-PAUL le 11 septembre, domicilié à CHÂTEAU-CHERVIX
- **RIBIÈRE Louis** décédé à SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT le 29 septembre, « Les Bessades »
- **ROUDAUD François Marie** décédé à LA CROISILLE-SUR-BRIANCE le 28 décembre, « Nontyon »



Mariages

- **TRANCHANDON Werner Alexandre Julien** et **GASCOUGNOLLE Sabrina Marlène** : 22 juin

La Crèche de Saint-Paul

En 1977, Mr Eybert, médecin à Saint-Paul et passionné d'histoire, retrouve dans le presbytère plusieurs personnages de crèche probablement remisés en raison de leur vétusté. Il s'agit d'une dizaine de santons de différentes tailles, allant de 40 à 70 cm et habillés soigneusement. Il y a 4 femmes et 5 hommes.

Ces personnages présentent des tailles et structures assez variées, la majorité semble composée de têtes en plâtre peint, mais aussi en porcelaine ou en papier mâché. Les corps sont composés d'une armature en crin, et chaque personnage est muni d'un socle en bois. Ces santons représentent des personnages de la société villageoise et leurs métiers, habillés à la mode du temps.

Ces sujets datent au moins du début du XIX^{ème} siècle pour les plus anciens. Ces chefs-d'œuvres d'Art Populaire sont généralement de fabrication locale, et ne sont pas sans rappeler les personnages de la crèche de Vicq-sur-Breuilh. Ils étaient probablement très répandus dans les crèches des campagnes d'autrefois et souvent restaurés localement au fil du temps, mais bien peu de ces personnages traditionnels sont parvenus jusqu'à nous.

Détails des neuf personnages :

Le chabretaire : C'est le plus grand des personnages (72 cm). C'est très certainement le plus ancien (fin XVIII^{ème} ?) avec une tête en papier mâché disproportionnée par rapport au corps. La chabrette elle-même paraît d'un type très ancien.

Le meunier (ou mendiant ?) autre grand personnage (71 cm) avec un sac blanc vide curieusement porté devant.

3 paysans, ou bergers, assez similaires par leurs tailles (autour de 45 cm) et leurs costumes. Probablement de même génération. Finement habillés en gilet et habit à longues basques, culottes dites à la française, fins sabots de bois avec lanière en cuir, style tout début du XIX^{ème}.

La bergère (ou paysanne) de grande taille (60 cm) avec un grand manteau. C'est en fait une tête sans corps, avec une mante à capuchon, ce qui fait penser à une bergère. Très probablement plus ancienne que les autres figurines féminines.

3 paysannes, sans doute toutes de même génération vu les similitudes de tailles (autour de 45 cm) et d'habillement finement réalisé, portant barbichet, jupe large et châle. L'une porte une croix au cou.

Ces sujets entourant les crèches d'autrefois, c'est à dire avec des personnages issus du quotidien du village,

étaient fréquents, pour ne pas dire généralisés. Fabriqués et/ou habillés localement.

On sait grâce à Mme Soullignac que l'Abbé Chassaing, curé de Saint-Paul de 1821 à 1875 achète en 1837 quatre bergers à Limoges, qu'il fait habiller, et 3 autres aux religieuses Clairettes (couvent de Saint-Yrieix ?). Certains sujets ont manifestement disparu, si l'on suppose que ceux restant sont ceux achetés à cette époque.

On sait également que les 3 paysannes (ou bergères) les plus récentes sont habillées par des jeunes filles de Saint-Paul, et présentées dans la crèche pour la première fois en 1929.

Ces santons ont été nettoyés et restaurés entre 1978 et 1980 par des habitants du village. C'est par exemple le cas du chabretaire dont les mains sont alors tellement dégradées qu'il faut les remplacer. C'est Mr Henri Barget, dit Eugène, qui est sollicité pour, entre autres réparations, une nouvelle paire de mains en bois.

Depuis le signalement effectué par Mr Eybert, ces personnages, appartenant juridiquement à la commune de Saint-Paul, sont inscrits aux Monuments Historiques au titre objet, et protégés depuis 1978.

Si vous passez à l'église de Saint-Paul à la période de Noël, n'hésitez pas à aller voir ces sujets surgis du passé. Ce sont les chefs-d'œuvres de nos ancêtres du village, créés il y a bien longtemps, et entretenus au fil du temps par d'autres anciens de Saint-Paul.

Sources :

Dr J. Eybert. « Bergers de l'église de Saint-Paul », Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, 1977, et Mme Soullignac « La crèche de Saint-Paul » Les cahiers historiques, 1987.



